



Les papillons de jour, utiles et menacés

Les papillons de jour forment un groupe d'insectes comprenant 147 espèces en région Centre-Val de Loire pour sept familles : hespéridés, piéridés, papilionidés, lycénidés, riodinidés, nymphalidés et zygénidés.

Une faune aux rôles multiples

De par leurs exigences biologiques et écologiques, les papillons de jour constituent de véritables sentinelles écologiques c'est-à-dire des espèces dont la sensibilité sert d'indicateur précoce des changements de l'environnement d'un écosystème donné. En butinant, la plupart jouent également un rôle dans la pollinisation des plantes.

Des espèces au cycle de vie original et fragile...

Les papillons sont en effet intimement liés à la flore et à la structure de la végétation. Les plantes jouent un rôle-clé à la fois comme support de ponte des papillons et comme source d'alimentation pour les adultes et les chenilles.

La présence de fleurs conditionne la richesse en papillons.

... liées aux espaces ouverts riches en plantes-hôtes

Les pelouses calcicoles, les landes sèches et les prairies, des sites à la flore diversifiée, peuvent accueillir, parfois sur des surfaces très restreintes, plus de 60 espèces de papillons dont 30 des 42 espèces du plan régional d'actions.

Les fabacées (trèfles, lotiers, coronilles...) ou les astéracées (centaurées, marguerite, scabieuses...) sont par exemple des familles de plantes à favoriser sur ces milieux ouverts plutôt secs. Elles accueillent des papillons tels que les zygènes (Zygène des Thérésiens ou Zygène diaphane), les lycènes (Azuré de l'ajonc, Azuré du serpolet...) et les nymphalidés (Mélitée orangée...).



Un plan régional d'actions "Papillons de jour" en Centre-Val de Loire

Le plan régional d'actions (PRA) en faveur des papillons de jour, déclinaison du plan national d'actions (2018-2028), est un document stratégique qui traite de la connaissance et de la conservation de ce groupe d'insectes menacés. Il concerne particulièrement 42 espèces de papillons de jour (rhopalocères et zygènes) sur les 147 espèces connues en région. Courant sur la période 2020 à 2029, le plan régional d'actions prévoit 10 actions concernant des opérations d'inventaire, de suivi de populations, de protection et de gestion d'espaces naturels mais aussi de formation et de communication.

L'animation du PRA est assurée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et des acteurs locaux sont à votre disposition pour vous apporter des conseils.



www.cen-centrevaldeloire.org



Un plan régional soutenu par :
PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

En savoir plus sur le site du PNA Papillons de jour :
<https://papillons.pnaopie.fr/>

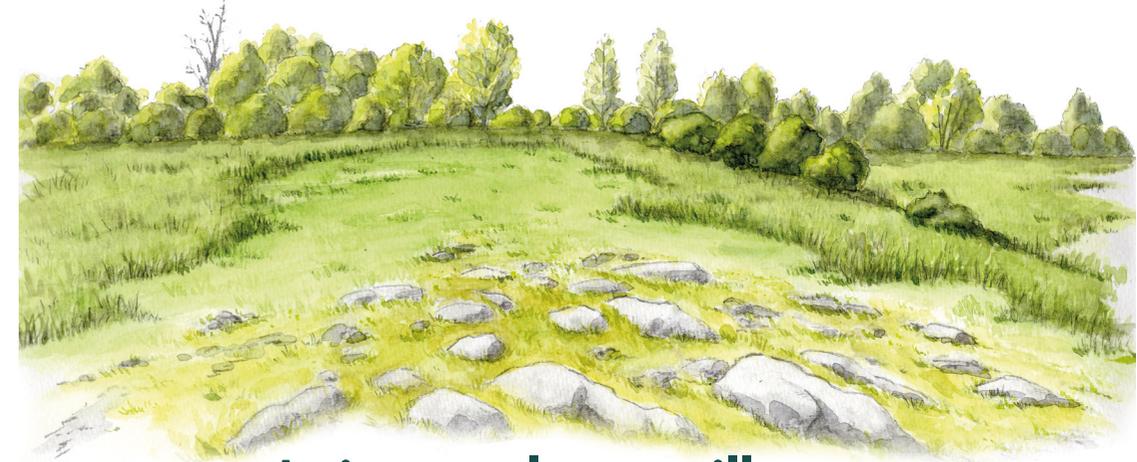


Plan national d'actions en faveur des papillons de jour 2018 - 2028

Ils vous conseillent et vous accompagnent localement :



Conception : Cen Centre-Val de Loire 2023/Serge Gressette, Isabelle Gravrand - Dessins : Savoirs à Vif/Angélique Moreau - Crédits photos : Cen Centre-Val de Loire/Marine Durieux, Serge Gressette, Marie Houessè, Emmanuelle Spéh - Martial Queyrie ; Laurent Riollet ; Antoine Lévêque.



Agir pour les papillons des pelouses calcicoles, landes sèches et prairies



Plan national d'actions en faveur des papillons de jour

2018 - 2028



Plan régional d'actions en Centre-Val de Loire





Zoom sur ces milieux à préserver



Pelouse à origan, Grand Tertre (Cher)

Les pelouses calcicoles : ce sont des milieux herbacés implantés sur des coteaux ou plateaux calcaires. Elles abritent plus de la moitié des espèces du PRA.

Les landes sèches et pelouses acides : ce sont des formations dominées par des petites graminées, la callune ou les bruyères présentes sur secteurs acides.

-> Ces deux habitats secs à très secs hébergent des communautés d'espèces aux affinités méridionales tels que l'Agreste (*Hipparchia semele*) ou l'Azuré du thym (*Pseudophilotes baton*).

Les prairies mésophiles : on les trouve dans les vallées, sur des sols plus riches mais parfois séchant. Dans ces habitats un peu plus frais, il est possible d'observer le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ou l'Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*). Ces milieux sont la plupart du temps entretenus par fauche ou pâturage.

Exemples d'actions de gestion



Bûcheronnage



Pâturage



Fauche

Les espèces emblématiques en Centre-Val de Loire

Les zygènes



Zygène des panicauts (*Zygaena sarpedon*)



Zygène diaphane (*Zygaena minos*)



Zygène des Thérésiens (*Zygaena viciae*)

Les hespéries



Hespérie de l'alchémille (*Pyrgus serratulae*)



Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*)

Recommandations de gestion

Sur un espace naturel, la gestion des milieux doit être étudiée au cas par cas selon les caractéristiques du site, le cortège de papillons ainsi que d'autres enjeux propres au site (flore, vertébrés, autres insectes...).

Voici néanmoins quelques actions favorables aux papillons sur ces milieux :

- Pratiquer une gestion (restauration et entretien) **en mosaïque** en laissant des secteurs **en exclos** ;
- Pratiquer les activités de bûcheronnage et de débroussaillage des ligneux **d'octobre à mars** ;
- Étaler, si possible, les actions d'entretien du printemps à l'automne. Cela permet d'avoir toujours une **disponibilité en fleurs** ;
- Faucher (ou broyer) à des **hauteurs supérieures à 5 cm** (voire tendre vers une hauteur de coupe proche de 10 cm) afin de préserver les pontes et les chenilles présentes au sol ;
- Conduire une **gestion pastorale extensive** (chargement et période). En fonction des objectifs du gestionnaire, du type de bétail et des caractéristiques du site, le pâturage peut s'exercer selon **deux modes** : un fort chargement sur une courte période ou un faible chargement sur une longue période.

Dates des périodes optimales d'intervention :

<https://papillons.pnaopie.fr/ressources/>

-> **Tableau périodes d'intervention pour la gestion des habitats des papillons de jour en Centre-Val de Loire**

Les lycènes



Azuré de l'ajonc (*Plebejus argus*)



Azuré du thym (*Pseudophilotes baton*)



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Les nymphalidés



Agreste (*Hipparchia semele*)



Hermite (*Chazara briseis*)



Sylvandre (*Hipparchia fagi*)



Mélitée orangée (*Melitaea didyma*)